

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 17.30 Fr. 8.65
Union postale . . . Fr. 31.— Fr. 15.50
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426.

Paraissant le Jeudi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Responsable de la partie des annonces: Publicitas S. A., Succursale de Neuchâtel

ANNONCES:

suisSES 15 centimes le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Organisation du monde et expériences nationales

L'évolution de la corporation italienne

L'organisation corporative se fonde sur trois institutions: un conseil national des corporations, organe par lequel celles-ci participent à l'action législative; un comité corporatif central, organe exécutif; une Chambre des faisceaux et corporations, nantie des problèmes de politique générale, aussi bien que de ceux d'ordre économique et social.

Les dispositions, relatives au travail, du nouveau Livre I du Code civil, constitué par le Code du travail, sont entrés en vigueur en avril 1942. La notion du travail couvre toutes les formes de celui-ci: manuel, patronal, technique, intellectuel. La réglementation s'étend à l'organisation de l'économie, aux fondements de l'ordre corporatif: organisation syndicale et corporative, accords économiques collectifs, conventions collectives de travail, juridiction du travail.

L'organisation professionnelle italienne se complète chaque jour. Il n'y a là rien que de conforme à l'empirisme fasciste. Ainsi, lors de l'inauguration, au début de l'an dernier, de l'Institut corporatif des Finances, Thaon di Revel a annoncé l'élaboration d'une Charte de la finance italienne qui, après celle du travail et de l'instruction publique, résumera la conception fasciste en matière financière. Plus tard, une loi a créé le service du travail pour certaines catégories de la population, établissant, à cet effet, un sous-secrétariat d'Etat au ministère des Corporations. Tout récemment, Mussolini a fait ressortir le caractère révolutionnaire des nouveaux codes, non seulement dans la partie concernant le droit de famille et de succession, mais, notamment, dans la réglementation des rapports économiques de la Charte du travail. C'est la première fois que le travail s'encadre dans la législation civile d'un peuple, comme base du droit et centre moteur de la vie de l'Etat.

D'emblée, le fascisme s'en est pris au « libéralisme économique ». Bottai, ministre des corporations, y voyait un « facteur de crise »: la production sans mesure, grâce au progrès technique, réduit, constamment, la part qui revient à la main-d'œuvre. Il n'y a pas entre les différentes branches de l'industrie et l'agriculture l'accord qui devrait exister. Ces déficits, chroniques, en-

traînent ruines et souffrances. L'Italie, elle, veut maintenir entre les forces productrices de la nation l'entente nécessaire, subordonnant l'intérêt de l'individu à l'intérêt général et imposant à tous une discipline de solidarité.

Toutefois, on assiste, depuis peu, au retour à l'initiative privée d'entreprises étatisées, industrielles et commerciales. La *Carta del lavoro* confère même à celles-ci la première place à l'Institut de reconstruction industrielle. La « reprivatisation » doit être poursuivie, à la fin des hostilités, sur une plus grande échelle encore. Mais, cela ne doit signifier, on le souligne à Rome, un retour à la liberté économique. L'initiative privée restera sous le contrôle de l'Etat.

La position adoptée par le fascisme à l'égard du capitalisme vient d'être définie à nouveau par les dirigeants du parti. Le régime entend pratiquer la collaboration de classes. Le capital et le travail sont mis sur le même pied: le fascisme les conçoit interdépendants. Leur conjugaison intelligente développera le bien-être des individus et de la nation.

« L'aspect spéculatif du capitalisme fait tort au système de l'initiative privée, a dit Rossoni. Nous représentons, nous, un système basé sur la responsabilité politique et morale vis-à-vis de l'Etat et de la nation. Nous devons donc avoir un système économique et un régime de production fondés sur la responsabilité des individus et des classes productrices devant l'Etat. » La corporation doit être le point de rencontre des classes. Plus de patrons, mais des chefs. Celui qui exécute le travail doit respecter et aimer son chef. Ce dernier ne doit pas le considérer comme un simple rouage de la machine à produire des richesses.

Bien des traits, notamment au point de vue doctrines et des politiques intérieures, rapprochent les révolutions fasciste et hitlérienne. Il existe pourtant entre elles, de par la différence des milieux de formation et de leurs tendances, une différence fondamentale.

Le fascisme a trouvé l'Italie en état de sous-industrialisation. Il s'est efforcé d'y remédier. Il a voulu un Etat fort, qui laissât, cependant, une place à l'initiative personnelle. Il a fait du capitalisme d'Etat plutôt que du socialisme d'Etat. Mais, ce capitalisme, qui s'en rapproche sur bien

des points, va à l'encontre de l'ancien libéralisme économique.

L'hitlérisme, au contraire, a saisi l'Allemagne en état de surcapitalisation, d'une part, de prolétarianisation, de l'autre. Les classes moyennes, en voie de disparition, fournirent le gros des troupes de la révolution. Bien que la grande industrie ait financé le mouvement hitlérien, comme elle a soutenu en Italie le mouvement mussolinien, Hitler fut amené, poussé par les forces groupées derrière lui, à prendre, progressivement, position contre elle. L'hitlérisme est donc, à l'inverse du fascisme, une réaction contre le grand capitalisme et c'est pour des raisons opposées que l'un et l'autre prennent position contre le libéralisme.

A la différence du socialisme, le fascisme n'abolit pas la notion de profit, mais il tient en mains l'économie.

On a, parfois, reproché au fascisme de combattre la coopération. Il s'en défend. Mussolini, dernièrement encore, a reconnu « la haute valeur sociale » de celle-ci. Les sociétés coopératives, réorganisées et unifiées, sont intervenues dans la question des prix, évitant à l'administration un appareil bureaucratique exagéré. Dès lors, elles ont non seulement le droit d'exister dans le cadre de l'Etat corporatif, mais elles méritent d'être soutenues.

La corporation italienne n'est pas enfermée dans un cadre rigide. Elle évolue visiblement.

Ch. B.

Chambre Suisse de l'Horlogerie

L'assemblée des délégués de la Chambre s'est tenue le mercredi 9 juin, à Berne, sous la présidence de M. Max Petitpierre, président.

Après avoir liquidé différentes questions administratives et adopté les comptes de l'exercice 1942, l'assemblée passa à l'élection du Comité central pour la période 1943-45.

Suivant l'article 17 des statuts, 15 membres du Comité central sont nommés par l'assemblée générale sur présentation des délégués des cantons intéressés, et 3 membres sur présentation des organisations conventionnelles.

Avant de procéder à la nomination, il est donné connaissance d'une lettre adressée à la Chambre par M. le président du groupement F.H. des fabricants d'horlogerie établis, revendiquant une meilleure représentation au sein du Comité central. Il est constaté qu'il n'est pas possible aux organes de la Chambre d'intervenir pour assurer à un groupement, quel qu'il soit,

DORAGE

ROUES
BOUCHONS
MOUVEMENTS

ARTICLES DE MASSE
ARTICLES DE MAROQUINERIE

Spécialité: Dorage rose

VVE DE LS

ESTOPPEY-ADDOR

ET FILS

BIENNE, TÉLÉPHONE 4092

Maison fondée en 1880



Un exemple à méditer !

Le travail incessant qui s'accomplit chez nous pour augmenter la productivité de notre terre n'est-il pas une précieuse indication pour notre industrie ?

Prospection... sondages... défrichement... mise en valeur... ces expressions n'appartiennent pas seulement au langage de la terre.

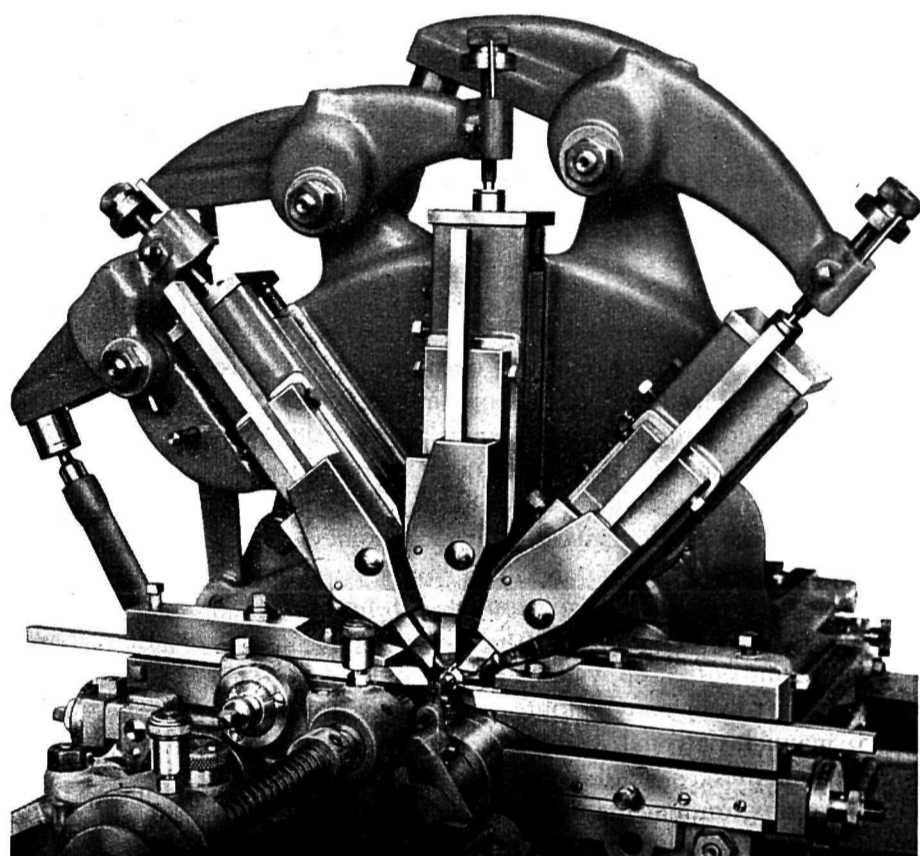
Elles illustrent admirablement l'activité féconde que nous devons déployer sans relâche pour le maintien et le développement du chiffre d'affaires.

Diffusé dans tous les milieux, le „Guide des Acheteurs“ œuvre inlassablement pour le développement de toutes les branches de l'Horlogerie



ANDRE BECHLER

MOUTIER
Fabrique de machines



LE MAXIMUM DE PRÉCISION
AVEC LES NOUVEAUX
TOURS AUTOMATIQUES

BECHLER

Type N.A.E.



**VOYAGES ET
TRANSPORTS S.A.**

SUCCURSALE A BIENNE

SERVICES SPÉCIAUX POUR HORLOGERIE
TOUS PAYS

GROUPAGES RÉGULIERS VIA GÈNES

pour chaque départ de vapeur „Suisse“ direct ou „Navette“ à destination de
NEW-YORK - ANGLETERRE - AMÉRIQUE DU SUD - ETC.

Assurances : Agence officielle de «La Neuchâteloise» pour la branche
Transports - Conditions officielles des Compagnies suisses.
Délivrance immédiate des Certificats d'assurance.

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 2.35.38
Télégr. SWISSTRAFFIC

GALERIE DUFOUR
TÉLÉPHONE 51.98

DORAGES S.A.

Dir. G. HUGUENIN, Quai du Bas 1

Fondé en 1889

BIENNE

Téléphone 47.96

Dorages extra soignés pour toutes pièces
d'horlogerie, compteurs, bijouterie, etc.

SPÉCIALITÉS

Dorage américain
Dorage toutes teintes

NOUVEAUTÉS

Dorage rose satiné
Nickelage extra blanc
pour tout article

une meilleure représentation, étant donné que, comme rappelé plus haut, les membres du Comité sont nommés sur présentation des délégués des cantons intéressés et sur présentation des délégations horlogères conventionnelles. Il appartient donc à tel groupement qui désirerait améliorer sa représentation de faire lui-même, s'il le juge opportun, les démarches auprès des délégations cantonales pour chercher à obtenir satisfaction.

Le Comité nouvellement constitué se présente de la manière suivante, compte étant également tenu de la nouvelle composition de son bureau:

Président: M. Max Petitpierre, Conseiller aux Etats, Neuchâtel.

1^{er} vice-président: M. Paul-E. Brandt, Bienne.

2^{me} vice-président: M. Jean Gay, Genève.

3^{me} vice-président: M. Léo Meyer, Soleure.

Secrétaire: M. Maurice Robert, Fontainemelon.

Membres: MM. Maurice Savoye, Saint-Imier.

Marius Meylan, Orient.

René Didisheim, La Chaux-de-Fonds.

Jacques Nardin, Le Locle.

Emile Juillard, Cortébert.

Bernard Bréguet, Bienne.

Bernhard Stamm, Schaffhouse

Oscar Herzog, Hölstein.

Jean Pfister, Genève.

Joseph Gunzinger, Rosières.

Maurice Vaucher, Bienne.

Sidney de Coulon, Fontainemelon.

Armand Schmid, Bienne.

Est élu commissaire-vérificateur des comptes de la Chambre: M. Edgar Bichsel, Le Locle.

Deux membres du Comité central n'avaient pas accepté une réélection. Ce sont:

MM. Dr Otto Dübi, Soleure, membre du Comité central depuis 1922.

Louis Berthoud, Genève, membre du Comité central depuis 1928.

M. le président de la Chambre a exprimé aux deux membres sortant, dans une lettre qui leur a été adressée après l'assemblée, les sentiments de reconnaissance éprouvés par leurs collègues du Comité central et par la Chambre suisse de l'horlogerie, pour les services éminents qu'ils ont rendus à cette dernière en leur qualité de membres du Comité central et en ce qui concerne M. le Dr Otto Dübi, en sa qualité de vice-président.

Le directeur de la Chambre, M. Albert Amédroz, présenta à l'assemblée un rapport sur l'activité de l'institution pendant le premier semestre 1943. Ce rapport fut accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

Dans les remerciements qui furent adressés à l'auteur du rapport par M. le président de la Chambre, ce dernier souligna combien l'activité de la Chambre était vaste et diverse et il rappela toute l'importance des services rendus par celle-ci à l'industrie horlogère.

Aux divers, un délégué de Genève, M. Taubert, demanda si la Chambre ne pourrait pas s'occuper de la procédure de recours contre les décisions de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne. Il est décidé par l'assemblée de prier M. Sidney de Coulon de bien vouloir exposer la question à la prochaine occasion au sein du Conseil d'administration de la Caisse nationale, dont il fait partie, en qualité de représentant de l'industrie horlogère.

Mentionnons encore que la participation à l'assemblée du 9 juin a été particulièrement forte puisque 59 délégués et secrétaires d'associations y assistaient.

Taxe sur l'importation

Equateur

Depuis le 1^{er} mars 1943, la Banque centrale de l'Equateur prélève une taxe de 1 % lors de l'octroi de devises dépassant 5 dollars pour le paiement de marchandises importées.

Paiements commerciaux

Uruguay

Le Consulat général de Suisse, à Montevideo, communique que le contrôle uruguayen des importations et des exportations a, par avis n° 7, fait connaître la réintroduction, en ce qui concerne l'importation et le paiement des produits de luxe et autres marchandises non indispensables (importations de 3^{me} catégorie), de l'obligation, pour l'importateur uruguayen, de requérir un permis préalable (permiso previo).

De ce fait, et contrairement à la pratique antérieure, l'importation et le paiement des marchandises dont il s'agit sont limités aux importations au bénéfice d'un permis préalable. La nouvelle réglementation est entrée en vigueur le 27 janvier 1943 et s'applique aussi, lorsque l'embarquement de la marchandise est postérieur à cette date, aux importations de la 3^{me} catégorie provenant de Suisse.

Il est, dans ces conditions, recommandé aux exportateurs suisses de ne pas procéder à la livraison des produits de luxe et autres marchandises non indispensables de la 3^{me} catégorie avant d'avoir la certitude que leurs clients uruguayens sont en possession des permis préalables requis. La liste de ces marchandises peut être consultée auprès de la Division du commerce, à Berne.

Transports maritimes suisses

(Communication n° 15 de l'Office de guerre pour les transports, du 15 juin 1943)

Exportation

Gênes—Lisbonne:

s/s « Maloja » XXVI, arrivée à Lisbonne le 11 juin 1943.

Gênes—Philadelphie:

s/s « Calanda » XVI, mise en charge à Gênes le 17 juin 1943.

Lisbonne—Philadelphie:

s/s « Calanda » XVI, mise en charge à Lisbonne le 27 juin 1943.

Gênes—Amérique du Sud:

s/s « St-Cergue » XII, départ de Gênes le 2 mai 1943; arrivée à Lisbonne le 9 mai 1943; départ le 13 mai 1943, arrivée à Buenos-Ayres prévue pour le 15 juin 1943. Autres ports de déchargement: Santos, Rio-de-Janeiro et Bahia.

s/s « Eiger » VII, départ de Gênes le 19 mai 1943; départ de Lisbonne vers le 16 juin 1943 pour Buenos-Ayres.

Trafic des paiements avec l'étranger

Roumanie

Selon l'article 10 de l'accord du 19 avril 1943 concernant le trafic de marchandises et de paiements roumano-suisse, le compte-marchandises de l'accord de transfert du 30 juillet 1940 doit être arrêté à la date d'entrée en vigueur du nouvel accord. Il est dès lors nécessaire que l'Office suisse de compensation ait le plus tôt possible connaissance de toutes les créances qui peuvent être transférées par le débit dudit compte de transfert. Les déclarations de créances d'exportateurs suisses à l'Office suisse de compensation et les demandes d'octroi de certificats de contingent à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique ne peuvent être acceptées que jusqu'au 20 juin 1943.

Les amortissements industriels aux C. F. F.

Le total de ces amortissements s'élève, pour l'année dernière, à 50,93 millions de francs, contre 71,21 millions de francs en 1941. Le recul est donc de 20,28 millions de francs. Cet écart montre que les résultats financiers de l'entreprise ont empiré par rapport à 1941, année où les C. F. F. avaient pu faire pour 24,49 millions de francs d'amortissements extraordinaires. En 1942, en revanche, les amortissements extraordinaires n'ont pas dépassé 3,74 millions de francs, dont 2,5 millions qui représentent le solde actif du compte de profits et pertes, ont pu être affectés à combler les insuffisances d'amortissements, c'est-à-dire à réduire le montant nécessaire à l'assainissement de l'entreprise.

La dette s'accroît

L'examen du compte d'Etat par les Chambres fédérales a de nouveau attiré l'attention sur la situation financière actuelle de la Confédération. Cette situation est, en vérité, inquiétante, comme en témoignent les chiffres suivants:

	En millions de francs
Dettes à fin 1942	4162
Dépenses présumées en 1943	1480
Dépenses après 1943 (pour terminer les travaux militaires décidés) ...	1000
Dépenses totales	6642
Le rendement des impôts fédéraux des années 1942 et 1943 couvrira cette somme à raison de	1610
Dettes probables à fin 1943	5032

Dans cette somme de 5 milliards de francs environ ne sont toutefois pas comprises les dépenses pour l'assainissement des C. F. F. qui exigeraient près de 2000 millions de francs. Si, comme on le prévoit, l'assainissement des C. F. F. doit intervenir à bref délai, la dette de la Confédération atteindra, à la fin de l'année courante, la somme de 7000 millions de francs en chiffre rond.

Il faudra fournir un gros effort pour obtenir les moyens nécessaires au service des intérêts et aux amortissements de cette énorme dette. Les impôts extraordinaires de la Confédération (sacrifice et impôt pour la défense nationale, impôt sur le chiffre d'affaires, etc.) produisent une somme annuelle de 335 millions de francs. Mais ces droits fiscaux sont insuffisants pour amortir en 20 ans la dette de 5 milliards. Il faudra prolonger le délai d'amortissement ou créer de nouveaux impôts. Il est probable qu'on choisira la première solution pour ne pas imposer encore davantage le contribuable.

Brevets d'invention

Cl. 71 e, No. 226958. 11 août 1942, 18 1/2 h. — Couronne de remontoir à garniture d'étanchéité. — Société Anonyme C. R. Spillmann & Cie, fabrique de boîtes de montres en or, 49 et 51, rue du Nord, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 226959. 7 avril 1942, 14 h. — Boîte pour montre étanche. — Helmut Junghans, directeur général, Eckenhof, Schramberg-Sulgen; et Gebr. Junghans A. G., Schramberg (Wurtemberg, Allemagne). Mandataire: Ernst Hablützel, Zurich. — « Priorité: Allemagne, 31 mai 1941 ».

Cl. 71 f, No. 226960. 23 juin 1942, 19 h. — Montre extra-plate. — Société Anonyme C. R. Spillmann & Cie, fabrique de boîtes de montres en or, 49 et 51, rue du Nord, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 226961. 30 juillet 1942, 16 h. — Boîte de montre étanche. — Georges Ruedin, successeur de Jaquat et Ruedin, Bassecour (Jura bernois, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 226962. 21 août 1942, 18 h. — Montre bracelet. — Maison Carl Fr. Bosch, Luitgardstrasse 5, Pforzheim (Allemagne). Mandataire: Fritz Isler, Zurich.



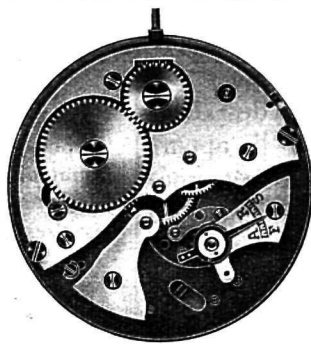
Chronographe 19'' à retour avec et sans compteur N° 75



Chronographe compteur 17'' N° 61 économique



Chronographe 15'' avec et sans compteur d'heures



Compteur de sport 16 et 17'' à 3 et 2 fonctions



Chronographe compteur ralltrapante vue 17'' N° 55

La source des chronographes et compteurs de qualité

VALJOUX S.A., LES BLOUX (VALLÉE DE JOUX)

Exigez de vos fournisseurs la marque de qualité R

ÉTAMPES ET DÉCOUPAGES SOIGNÉS pour l'horlogerie et l'électricité

CH. BAERTSCHI

Mécanicien, Faiseur d'étampes
Maison fondée en 1899

ST-IMIER

Rue du Soleil 7
Téléphone 41

Tous genres de découpages - Toutes séries

Spécialités:

Barettes - Masses
Tirettes avec plots emboutés
Pièces repassées
Anglages
Rondelles p^r taillages

Travail consciencieux
Prix modérés



Étuis soignés

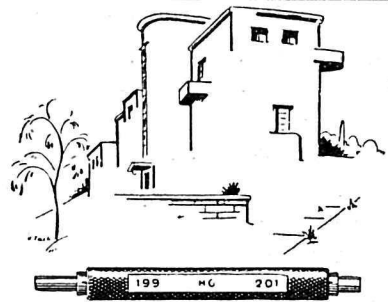
pour montres soignées

Demandez notre riche collection d'étuis classiques et fantaisie

J. LANGENBACH S.A., LENZBOURG

Spécialistes du Cartonnage chic

(Argovie)



MICROMÉCANIQUE S.A.
NEUCHÂTEL - 6

La plus grande, la plus ancienne, la plus moderne fabrique spéciale de:

Petites jauges-tampons et bagues
Jauges spéciales sur plans
Calibres à tolérance
Calibres filetés
Calibres-étalons combinables
Micromètre „Magister“ au 1/1000 de mm.
(Le „Juge de Paix“ des vérifications de précision)

Programme mensuel: 15 000 jauges — En stock environ 80.000 jauges
Prix de base:
des tampons Fr. -.75 (Ø 0,50 - 2,50 mm + - 0,001 mm)
des bagues Fr. 3.- (Ø 1 - 4 mm)

Henri Grandjean

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 2.44.73

Transports Internationaux

Expédition d'horlogerie pour tous pays
Transports maritimes
Assurance „Helvetia“

FABR. DE BOITES DE MONTRES

Georges Ruevin
Succ. de Jaquet et Ruevin
BASSECOURT



Radium

tous genres de posage.

TISSOT

Nord 187, La Chaux-de-Fonds

Inventeurs

Consultez pour l'obtention et la mise en valeur de brevets en Suisse et à l'étranger la Maison PERUHAG, Schwannengasse 4 à Berne, spécialisée en la matière. Agences dans toutes les grandes villes. Demandez les prospectus.



NOTZ+CO
BIENNE

Fabrique de pierres fines

pour l'horlogerie et l'industrie

Spécialités: Rondelles et contrepivots

tous genres, diamètre précis, en rubis, saphir, grenat et vermeil

A. Pollens Fils

Vaulion (Suisse)

Tél. 8.49.39
Ad. télégr. POLLENS

BOXCALF pour la fabrication des bracelets

est remplacé en quantité considérable par du cuir de lapins préparé d'une façon spéciale. Les meilleures qualités proviennent des peaux séchées en hiver. C'est votre avantage de faire vos achats sans tarder. Préparation lisse ou maroquin, dans toutes les teintes à la mode. (Non rationné.) Demandez des échantillons sans engagement à la

MAISON PAUL MATHYS & Co, ZURICH 1

Téléphone (051) 3.98 20

Börsenstrasse 10

WEBER FRÈRES

SAINT-IMIER TÉLÉPHONE 1.51

Fabrique de contre-pivots en tous genres

EMBOUTISSAGE DE COQUERETS ET PLAQUES — SPÉCIALITÉ ACIER

La Suisse à la Foire de Plovdiv

« La Parole bulgare », hebdomadaire politique, économique et littéraire de Sofia, publie dans son numéro du 8 mai 1943 un article consacré à la participation suisse à la Foire de Plovdiv. Nous en reproduisons ci-dessous, avec plaisir, les passages essentiels :

« Parmi les Foires internationales des Balkans, celle de Plovdiv jouit d'une grande renommée, vu sa situation privilégiée sur la ligne de transit Sofia—Istanbul et le fait que la ville fut en tout temps un centre commercial animé.

« Malgré la guerre, Plovdiv a tenu, ce printemps aussi, sa X^e Foire qui a ouvert ses portes le 26 avril. Elle avait pour but, non seulement de donner un aperçu fidèle de la production nationale bulgare, mais elle désirait aussi intensifier les échanges et relations avec les pays étrangers. Or, la Suisse a, de tout temps, porté un grand intérêt aux manifestations économiques de la Bulgarie et c'est la raison pour laquelle elle a tenu à participer, cette année encore, à la Foire de Plovdiv.

« Le Pavillon suisse, organisé sous les auspices et avec le concours de l'Office suisse d'expansion commerciale et dont l'installation et l'aménagement technique ont été exécutés par l'architecte Alfred Roth, de Zurich, a éveillé un grand intérêt dans tous les milieux. Le stand suisse occupait un emplacement de 145 m². A l'entrée, le visiteur est accueilli par une image symbolique de la Suisse. Sur la travée de droite est illustrée la production d'appareils électriques et d'instruments de géodésie. Non loin de là, les machines à écrire, les machines à coudre électriques, frigidaires et fourneaux de cuisine électriques méritent une mention spéciale. Les montres occupent la place centrale. Devant la succession éblouissante des petites vitrines de ce stand, les visiteurs ne savent qu'admirer le plus de la beauté des articles ou de leur perfection technique. Signalons enfin le coin consacré aux livres suisses, organisé par l'Union des éditeurs suisses, et où voisinent les plus belles éditions d'art et des ouvrages scientifiques et romans. On ne saurait clore cette visite au Pavillon suisse sans s'arrêter devant les tableaux suggestifs qui rappellent les tâches et les difficultés de l'économie suisse de guerre et les douze panneaux de l'Office central suisse du tourisme, qui illustrent la vie et les beautés de la Suisse, terre élue des vacances, de la santé et de la détente, patrie du confort et de la souriante hospitalité.

« Les difficultés nombreuses qui entravent actuellement le commerce international se reflètent aussi dans les échanges commerciaux bulgare-suisse. Il a fallu toute l'activité inlassable des représentants des deux pays pour maintenir les relations commerciales. Le caractère complémentaire des deux économies fait naître l'espoir de voir s'intensifier des relations entre les deux pays, résolvant ainsi toutes les questions commerciales en suspens entre la Suisse et la Bulgarie. »

Une exposition du livre suisse à Stockholm

Une exposition du livre suisse a été inaugurée le lundi 24 mai dans les locaux de l'Office suisse du tourisme à Stockholm par M. Dinichert, ministre de Suisse en Suède, en présence de M. Bagge, ministre des cultes, représentant le gouvernement suédois, de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, de nombreux éditeurs et libraires suédois et des représentants de la presse. Cette exposition, organisée par l'Office suisse d'expansion commerciale, en collaboration avec la Légation de Suisse en Suède, est divisée en deux sections.

La première intitulée « Les arts graphiques suisses », une branche artisanale de vieille noblesse, offre à l'admiration des visiteurs environ 800 volumes littéraires, artistiques, scientifiques, historiques, théologiques et biographiques, ainsi que quelques livres édités à l'intention de la jeunesse. Des reproductions d'œuvres de Hodler et de maîtres flamands, de même que de splendides éditions de la « Chronique bernoise » de 1470, de la « Chronique de Spiez » et du « Livre des drapeaux suisses », attirent l'attention des visiteurs sur le niveau auquel sont parvenus les arts graphiques en Suisse.

Plus spécialisée, la deuxième section est consacrée aux « Arts graphiques au service des textiles et de la mode ». Propagande par l'image pour les dernières créations de l'industrie suisse des textiles et broderies, elle présente à côté de la revue « Textiles suisses », éditée par l'Office suisse d'expansion commerciale, des agrandissements artistiques de photographies de tissus

et de modèles, des dessins de mode et des albums rappelant les derniers défilés qui eurent lieu en Suisse et à l'étranger. En particulier, de nombreuses gravures de la « Collection d'étude » fort admirée ce printemps à Zurich par les milieux intéressés et tout récemment, à l'occasion des foires de Barcelone et Valence, par les habitants des principales villes d'Espagne, obtiennent un grand succès. Les dessins des tissus et dentelles formant cette collection ont été créés par des artistes suisses. Ils représentent des motifs, inspirés par un sujet imposé: tels que « Cordages et Filets de pêche », « Coquillages », « Plantes aquatiques », « Néréides ».

En marge de cette manifestation, qui durera une dizaine de jours, les plus grandes librairies de Stockholm ont mis leurs vitrines à disposition du livre suisse.

Cette exposition, propagande culturelle, artistique et commerciale, sera transférée à Copenhague après sa fermeture à Stockholm. Puis, dans le courant de l'été et de l'automne, transformée en exposition itinérante, elle fera le tour des plus importantes librairies des villes de Suède.

Négociations économiques

roumano-suisse

Les négociations économiques qui ont eu lieu à Berne durant de nombreuses semaines entre des délégations économiques suisse et roumaine, ont abouti à la conclusion d'un accord entre la Confédération suisse et le Royaume de Roumanie concernant les échanges commerciaux et le transfert des paiements. Cet accord remplace l'accord de transfert roumano-suisse du 30 juillet 1940, ainsi que l'avenant du 20 février 1942, qui étaient jusqu'ici en vigueur. Il est maintenant entré en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} mai 1943, après son approbation par le Conseil fédéral.

Les nouvelles dispositions conventionnelles roumano-suisse visent à maintenir les échanges commerciaux entre les deux pays et à les développer dans la mesure du possible. Le paiement des fournitures réciproques de marchandises s'effectuera, comme auparavant, par l'entremise des banques nationales des deux Etats contractants. Par ailleurs, le nouvel accord présente les mêmes caractéristiques que l'accord de transfert précédemment en vigueur.

Afin de tenir compte de la situation actuelle, une modification a été appliquée à l'échelle, selon laquelle s'opère la répartition des montants versés à la Banque nationale suisse. La Roumanie continuera de fournir à la Suisse une série de marchandises importantes du point de vue du ravitaillement de notre pays, telles que, en particulier, les carburants liquides, les matières fourragères, les légumes à cosse, le bois et divers autres articles. La Suisse, quant à elle, continuera d'exporter à destination de la Roumanie en général les mêmes produits que précédemment. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays dépendra, dans une grande mesure, de l'évolution des prix des marchandises roumaines d'exportation et des possibilités existantes, dans le cadre du nouvel accord, de ramener à un niveau normal les prix fortement élevés qui peuvent être constatés déjà maintenant.

Le nouvel accord, qui a été signé du côté suisse par M. le Dr Ebrard, délégué aux accords commerciaux et, du côté roumain, par le ministre St. Ghiolu, aura une durée de validité d'une année et restera par conséquent en vigueur jusqu'au 30 avril 1944.

Pendant toute la durée des négociations, les représentants des deux parties contractantes se sont réellement efforcés, alors que des difficultés extraordinaires sont rencontrées actuellement, de favoriser dans la mesure du possible, un heureux aboutissement des pourparlers.

Expositions, foires et congrès

Participation horlogère suisse à l'Exposition de Lisbonne 1943

Une exposition suisse aura lieu à Lisbonne, du 15 octobre au 7 novembre 1943.

Les fabricants d'horlogerie qui désireraient participer à cette exposition et qui ne se sont pas encore fait inscrire, sont priés de s'annoncer à la Chambre Suisse de l'Horlogerie, jusqu'au 21 juin 1943 au plus tard.

La Chambre Suisse de l'Horlogerie fournira, sur demande, de plus amples renseignements sur l'organisation de cette exposition, les frais de participation, etc.

Un nouveau succès dans l'horlogerie suisse

L'Observatoire de Neuchâtel ayant admis, depuis 1941, des montres bracelets aux concours annuels, les fabricants d'horlogerie de marque se sont donné rendez-vous dans cette catégorie, car elle est, sans contredit, un ban d'essai des plus intéressants, la montre bracelet connaissant aujourd'hui une vogue sans précédent.

Les épreuves sont les mêmes dans cette classe que pour les chronomètres de poche; c'est dire la difficulté que représente le réglage d'une pièce plus petite, forcément plus délicate.

Le record de cette catégorie était, pour 1942, de 9.00 points, résultat magnifique si l'on sait que les montres de poche obtiennent un premier prix à partir de 8.50 points.

Or, ce résultat vient d'être sensiblement amélioré par une de nos plus grandes manufactures.

En effet, c'est aux Fabriques ZENITH que revient cet honneur. Une pièce déposée dans la catégorie montres bracelets obtint, il y a quelques jours, le résultat extraordinaire de 7.9 points.

Trafic des paiements avec l'étranger

Canada

Les intéressés à ce marché qui n'auraient pas reçu la circulaire du 8 juin 1943 de la Chambre Suisse de l'Horlogerie peuvent se la procurer auprès de cette instance.

Commerce extérieur

Cuba - Factures consulaires

Le Consulat de la République de Cuba rend les exportateurs attentifs au fait que les factures consulaires doivent être légalisées par ses services avant d'être envoyées au destinataire de la marchandise.

Légations et consulats

Suivant une communication de la Légation d'Italie, un vice-consulat de ce pays a été ouvert à Fribourg, avec juridiction sur le canton de Fribourg, et M. Stanislao Casanova, vice-consul honoraire, désigné comme chef du poste. Le Conseil fédéral a reconnu M. Casanova en cette qualité.

Avis de l'Information

Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

Disparus

Nous recherchons:

Feller, Robert, ci-devant à Bienne
Gurtner, Gottfried, ci-devant à Bienne
Hagner, Max, ci-devant à Faoug (Vaud)
Hoffmann, Hermann, ci-devant à Lugnez (Berne)
Schenk, Paul, ci-devant aux Hauts-Geneveys, puis à Genève, Bienne et Le Locle

Les personnes qui pourraient nous indiquer leur adresse actuelle sont priées de nous en faire part.

Correspondance commerciale avec la France occupée

Utilisez notre service de correspondance commerciale qui facilite vos rapports avec les maisons françaises de la branche horlogère.

Abonnez-vous à La Fédération Horlogère Suisse

Manufacture d'horlogerie du Jura Bernois cherche pour son département d'ébauches un

technicien

de première force, connaissant la construction et les procédés les plus modernes d'usinage de l'ébauche petites pièces. Place extrêmement intéressante pour personne capable et expérimentée. Faire offres manuscrites avec copies de certificats à **M. Jean-V. Degoumois**, à **Neuchâtel**.

Manufacture d'horlogerie cherche

technicien - horloger

pour constructions de calibres et contrôle de fabrication. Faire offres sous chiffre P 20594 H, à Publicitas Saint-Imier.

Technicien expérimenté

ayant longue activité pratique, technique et commerciale, offre sa collaboration à fabricants des branches annexes de l'horlogerie. Industriels désireux d'améliorer le rendement de leur entreprise et d'augmenter leur clientèle, sont priés de faire offres sous chiffre Ac 21625 U, à Publicitas Bienne.

Fabrique d'horlogerie cherche pour entrée de suite

employée (é)

commerciale très capable. On demande: jeune personne d'initiative, avec bonnes connaissances de la branche, sachant le français, l'allemand et l'anglais. Nous offrons: place indépendante bien rétribuée. Offres écrites qui seront traitées confidentiellement, sous chiffre N 21656 U, à Publicitas Bienne.

Balances à compter
Balances de haute précision
Balances de tous genres

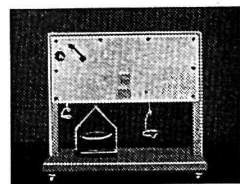
répondant aux plus hautes exigences

Fabricant: **MAX KELLER, Zurich**, Kräuelgasse 9, tél. 5.29.08

Représentant pour la région horlogère:

SUTTER & RUCH, Genève, 7, rue Pécolat, tél. 2.58.58

La maison se charge de toutes réparations



Nouvelle broche réglable pour la pose des aiguilles

Jeux de 3 pièces

Mod. dép. No. 67004

1. Réglage rapide. — Facilite le travail du poseur de cadrans.
2. Les aiguilles d'heure se posent à la hauteur désirée d'une régularité parfaite.
3. Aucune aiguille de minute ou d'heure ne se défraîchit.
4. Les aiguilles sont ajustées de bonne force, le diamètre de la broche aidant la sensibilité.

ANCIENNE MAISON

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 104-106

Sandoz Fils & Co S.A.

Fabrique d'horlogerie neuchâteloise (établissement), cherche, pour date à convenir

chef de fabrication

bon technicien, organisateur, capable de diriger le personnel ouvrier, d'organiser et de garantir la terminaison d'une montre de qualité, ainsi que de réorganiser certains départements de fabrication. Situation d'avenir pour collaborateur sérieux. Offres avec curriculum vitae, références, prétentions et photo, sous chiffre P 2778, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

jeune horloger

pour travaux d'atelier et rhabillages de montres OMEGA. Adresser offres manuscrites à **GAMEO S.A.**, 5, Place Saint-François, Lausanne.

NEUCHÂTEL

Locaux industriels

A louer pour le 24 juin ou date à convenir **locaux industriels modernes, avec bureaux,**

bien éclairés et à proximité du centre de la ville. Chauffage central. Convientraient spécialement pour atelier d'horlogerie ou de petite mécanique. Surface totale: 250 m². Ecrire sous chiffre P 1847 N, à Publicitas Neuchâtel.

Décolleteurs

Tous travaux de reprise, tournages, fraisages, taraudages, perçages, etc., sont entrepris aux meilleures conditions par **STYLO S.A.**, à Chézard, Neuchâtel.



A vendre d'occasion

- 2 décolleteuses Tornos B 1,
- 4 burins et app. combinée,
- 4 décolleteuses Tornos B 2,
- 3 burins et tarauteur,
- 6 décolleteuses Brown et Sharpe 12 1/2 et 18 mm. de passage,
- 4 décolleteuses Beldi, 5 burins, 20 mm. de passage,
- 1 décolleteuse Pétermann,
- 3 burins de 20 mm. de passage,
- 1 décolleteuse Cleveland, 40 mm. de passage,

chez

LOUIS DREYFUS
Soleure Schöngrünstr. 2
Téléphone 2.23.48

Spécialiste en horlogerie

expérimenté, Suisse, cherche représentation pour maison d'importation américaine. Offres sous chiffre G 4656, à Publicitas Soleure.

On demande à acheter

presse à bras

pour orfèvre, neuve ou en parfait état. **E. Frischknecht**, Engalgasse 2, Saint-Gall.

Cherchons

chronographes 12 1/2''

ou 18 carats, boîtes légères, mouvements courants.

montres 10 1/2''

acier inoxydable, hermétiques, incabloc, secondes au centre. Offres sous chiffre Y 7018 X, à Publicitas Genève.

SOCIÉTÉ SUISSE DES SPIRAUX Genève

Assemblée générale ordinaire

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le

mercredi 30 juin 1943, à 9 h. 45, à Bienne
(Buffet de la gare, 2^{me} classe, 1^{er} étage).

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport de gestion et comptes annuels pour l'exercice 1942.
3. Rapport des contrôleurs.
4. Votation sur les conclusions de ces rapports.
5. Nomination du conseil d'administration.
6. Désignation des contrôleurs.
7. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport de gestion et celui des contrôleurs, sont déposés au siège de la société, Genève, Coulouvrenière 40, où MM. les actionnaires peuvent les consulter.

Usine de moyenne importance de décolletages pour horlogerie et appareillage, cherche

technicien

ayant les capacités et l'initiative nécessaire, en vue d'occuper le poste de

chef de fabrication

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffre P 20622 H, à Publicitas Saint-Imier.

Quel atelier de perçages

de pierres fines entreprendrait travail régulier, mais en toute première qualité, fins trous nos 4, 5, 6, 7? Faire offres sous chiffre P 378 N, à Publicitas Neuchâtel.

Horloger technicien

constructeur de grande expérience, cherche situation; entreprendrait éventuellement études et confection de modèles. Faire propositions sous chiffre P 2813 N, à Publicitas Neuchâtel.

DISPONIBLE

Montres 10 1/2'' étanches, à vis, boîtes entièrement en acier inoxydable, mouvement ancre 15 rubis, spiral plat, balancier nickel. Intéressés sont priés d'écrire sous chiffre P 3989 J, à Publicitas Neuchâtel.

Nous pouvons livrer régulièrement

montres bracelets ancre étanches simples et avec secondes au centre demi-plates et extra-plates. Cal. A.S. F.H.F. 10 1/2'' et 11 1/2''. Chronographes compteurs, qualité de toute confiance.

Offres sous chiffre P 2841 N, à Publicitas Neuchâtel.

Rédacteur responsable de la partie publicitaire: Publicitas S.A., Neuchâtel.

Rédacteur responsable de la partie rédactionnelle: La «Fédération Horlogère Suisse» S.A., La Chaux-de-Fonds.

La Fédération Horlogère Suisse

IL Y A CINQUANTE ANS

Réseau télégraphique sous-marin

Le numéro du 11 mai 1893 de la « Fédération » nous montre une fois de plus, à nous autres gens d'une époque ultra-moderne, que les grandes inventions dont nous nous glorifions commencent à dater déjà, et que telle d'entre elles était déjà pratiquement employée il y a une cinquantaine d'années. Il s'agit ici de la télégraphie sous-marine.

Ce numéro nous apprend, en effet, qu'aux dernières statistiques publiées alors, le réseau des câbles télégraphiques du monde entier comprenait 1168 lignes, s'étendant sur 260,000 kilomètres.

Sur ce total, la France possédait 54 lignes, totalisant 6,300 km. environ; la Norvège, 255 lignes, et seulement 450 km.; la Grande-Bretagne avait 115 câbles et 2,900 km.

Le reste était entre les mains de 28 compagnies privées.

Les câbles, à cette époque, se réunissaient en six groupes principaux: 1. Nord-Atlantique. 2. Indo-Chine et Est-Africain. 3. Côte ouest d'Afrique. 4. Atlantique sud (sur le Brésil, etc.) 5. Pacifique sud (Côte ouest de l'Amérique méridionale). 6. Groupe des Antilles et du Centre.

La première locomotive des Etats-Unis

Le même numéro du 11 mai nous apprend que la première locomotive qui ait fonctionné aux Etats-Unis venait de partir de Jersey-City pour Chicago, où elle devait figurer à l'exposition universelle, dans la section des chemins de fer.

Cette locomotive, qui avait été baptisée « John Bull », est du type le plus primitif, puisqu'elle date de 1831. Elle avait coûté 4000 dollars et fut transportée d'Angleterre en Amérique à bord du navire à voiles « Alleghany », avec les wagons. Cet ensemble forma le premier train qui remplaça les diligences entre Amboy et Camben (New-Jersey).

Un certain Isaac Dripps, qui fut son premier mécanicien, et son successeur Samuel Dougherty, étaient octogénaires au moment où parut l'article en question.

Le premier voyage de ce train historique fut, on le pense bien, un événement. Le président Cleveland y avait été invité, et des milliers de personnes étaient massées le long de la voie pour constater le phénomène.

A l'époque de l'exposition, la locomotive, encore parfaitement en ordre de marche, fit elle-même le voyage de Chicago.

Appréhensions agricoles

Les années 1892 et 1893 ne furent pas seulement une période de crise grave pour les industries suisses, mais, s'il faut en croire le numéro du 14 mai 1893 de la « Fédération », 1893 fut aussi une époque de gros soucis pour les paysans, du moins neuchâtelois. En effet, nous y lisons une lettre ouverte, adressée probablement à tous les journaux du canton par un

groupe de paysans, en même temps qu'au Conseil d'Etat, et dont nous tirons ces quelques lignes:

« Les grands journaux et les feuilles locales du canton, depuis deux mois bientôt, redisent et répètent sur tous les tons les très graves appréhensions des paysans. L'agriculteur est à la veille de se voir sans fourrage pour nourrir son bétail. Dans dix ou quinze jours, il n'y aura plus, dans tout le pays, vingt chars de foin à consommer.

« Que doivent faire nos cultivateurs? Ce qu'ils font déjà aujourd'hui, nourrir leur bétail de pommes de terre, de tourteaux, de son, de céréales diverses, etc. Mais ce régime ne peut durer plus longtemps, et les autorités, sous peine de voir la ruine s'abattre sur le pays, doivent prendre des mesures, et de promptes mesures... Il n'y a pas à attendre davantage, à tergiverser, à retarder, à s'en remettre à la Providence. Aide-toi et le Ciel t'aidera. La ruine est à nos portes, l'agriculteur est à la veille d'éprouver le plus grand des désastres qui puisse l'atteindre en un siècle. Déjà l'on a vendu, et l'on vend encore tout ce qui est susceptible d'être emmené au dehors; déjà l'on a abattu et l'on abat chaque jour ce qui, de près ou de loin, pourrait être taxé de bouches inutiles...

« Que le Conseil d'Etat s'adresse au dehors, à l'étranger, au lointain s'il le faut, et qu'il y fasse les commandes nécessaires pour l'alimentation du bétail du pays. Que le Grand Conseil accorde d'urgence les crédits nécessaires! En un mot, que les autorités fassent ce que l'on fait lorsqu'un fléau est en train d'atteindre au cœur la richesse nationale, de frapper à mort un pays! En poussant ce grand cri de détresse, les soussignés savent qu'il sera entendu. »

Assistance par le travail

Dans les époques de crise, les moyens de parer à la détresse générale sortent par douzaines des cerveaux des sociologues et des philanthropes; quelques-uns de ces remèdes sont possibles et applicables; d'autres moins ou pas du tout. Qu'en était-il de celui qui est présenté dans le numéro du 21 mai 1893 de la « Fédération Horlogère suisse »?

L'article a pour titre « L'Assistance par le travail ».

L'auteur dit avec raison que les remèdes à la situation ne doivent pas porter atteinte à la dignité de ceux qu'il s'agit de soulager.

« Procurer du travail à ceux qui en manquent, tel est l'objectif le plus rationnel à atteindre; malheureusement, le travail est parfois moins abondant que les travailleurs, et d'autres mesures doivent être prises, lorsqu'il est bien constaté que tout travail fait défaut. »

Et l'auteur de citer ensuite l'initiative d'un philanthrope parisien, E. Robin.

« 10,000 journées passées dans la maison, dit-il, valent assurément mieux que si elles étaient passées dans la rue, car les tentations de l'oisiveté et de la faim ont été épargnées aux 959 malheureux qui ont été hospitalisés.

« 339, il est vrai, n'en ont pas profité, parce qu'ils n'ont pas voulu se mettre sérieusement au travail, et qu'après un jour et demi, en moyenne, ils ont été renvoyés et se sont retrouvés dans la rue... Mais il y a eu, même pour ces réfractaires au travail, un avantage social réalisé, c'est qu'avec la pierre de touche du travail offert, on les a mis au pied du mur, qu'on leur a ôté tout prétexte pour mendier, et qu'on a le droit de les abandonner à leur paresse, ou mieux encore, de les contraindre à travailler dans des établissements où le travail sera imposé.

« 264 n'ont pas travaillé sur 939. C'est un peu plus d'un quart. Mais 695 hommes ont travaillé et couvert presque toutes les dépenses de leur entretien, moins dix centimes par jour.

L'auteur se réjouit de ce résultat économique, puis il continue: « Mais c'est le résultat moral qu'il faut considérer: 695 hommes nourris, logés, éclairés, chauffés, blanchis pendant 15 jours à si peu de frais, et mis ainsi à l'abri de la tentation de la misère et du chômage... 695 hommes respectés dans leur dignité de travailleurs, vivant de leur travail personnel accepté avec empressement et avec bonheur bien que ce travail ne soit pas celui de leur métier... 695 hommes ayant eu la moitié de leur temps pour se chercher de l'ouvrage, pendant qu'ils gagnaient pour se nourrir, n'est-ce pas là un résultat moral très considérable? »

Y a-t-il eu des exemples de paresseux, relevés par ce travail? demande l'auteur. Oui, répond-il. « J'ai là notre agent, qui me rappelle qu'un malheureux jeune homme, qui avait même un casier judiciaire, est venu à nous en demandant du travail. Il est devenu dans nos ateliers un contre-maître d'élite; actuellement, il est surveillant dans une maison d'éducation. Un autre est dans une maison de commissions depuis quatre ans. Le travail y est très dur. C'est aux halles; il faut qu'il soit à son poste pour la réception des marchandises à deux heures du matin. Il y est encore, et en possession de toute la confiance du patron. »

L'auteur conclut en affirmant — et chacun se trouvera certainement d'accord avec lui — que ce genre d'assistance par le travail est le meilleur moyen de lutter contre le chômage. Mais encore, ajouterons-nous, faut-il qu'un travail se présente pour cela, puisque ces problèmes sont toujours agités en temps de crise!

Postes, télégraphes et téléphones

Relations télégraphiques avec la Tunisie

Les télégrammes pour la Tunisie sont de nouveau admis.

Abonnez-vous à La Fédération Horlogère Suisse

Abonnements: Suisse, un an Fr. 17.30
Etranger, un an 31.—

VENTILATION S. A. STAEFA (ZURICH)



Spécialiste dès 1890

Dépoussiérage industriel avec ou sans filtrage de l'air
Récupération de métaux précieux
Conditionnement de l'air pour locaux de mesurage
Ventilation et chauffage par air chaud

Téléphone 93.01.36

MEYLAN FILS & C^o

LA CHAUX-DE-FONDS

NICKELAGE
ARGENTAGE
RHODIAGE

MOUVEMENTS
TOUTES
SPÉCIALITÉS

CERCLES
BALANCIERS
BOÎTES

COMPTEURS
ARTICLES
DE MASSE



Meules diamantées

pour affûter
pour tronçonner
pour fileter
Tasseaux diamantés

Outils à diamants

en tout genre

SACHETS, SACS EN PAPIER

tous genres, papiers d'emballage, papiers de soie, papiers paraffinés, etc.

ALFRED MÜLLER & C^{IE}

Manufacture de papiers, Imprimerie, LENZBURG

Pierres fines pour l'horlogerie

PIERRE BRUNNER

Le Locle Les Ecreuses Successeur de Brunner Frères

Téléphones : bureau 3.12.57, domicile 3.12.79

Pierres à chasser, diamètres précis
Emboutissages, sertissages

Livraisons par retour
Prix avantageux
Exportation

Le ressort de montres en vogue...

FABRIQUE DES RESSORTS

ENERGIE

M. BRACHOTTE SAINT-IMIER

H.U. WOLF, ZÜRICH 16

Machines-Outils

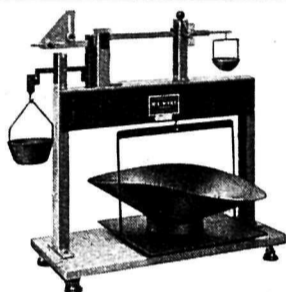
CENTRALSTR. 10

TÉL. 7 37 49



BALANCES À COMPTER

12 MODÈLES DIFFÉRENTS
25 ANS D'EXPÉRIENCE - RÉPARATIONS



NUSSLÉ

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 2.45 32

Fondé en 1844

Dépt. Fers - Métaux - Outillage
Dépt. Balances automatiques
Dépt. Installations de magasins

Demander notice sur nos meubles
"NUSSLÉ - PROFIL"
à tiroirs interchangeables et
notre rayonnage mobile
"R. P. NUSSLÉ"



Notre dernière création :

BOÎTES DE MONTRES ÉTANCHES OU SIMPLES, EN MÉTAL LÉGER, TRAITÉES PAR NOTRE PROCÉDÉ ÉLECTROLYTIQUE "OPALITE". LA COULEUR DES BOÎTES PEUT ÊTRE ACCORDÉE HARMONIEUSEMENT AVEC LA COULEUR DES CADRANS ET BRACELETS

La Centrale

B I E N N E